

Fonds Desjardins

Actions privilégiées canadiennes



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 30 JUIN 2021

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :
**Desjardins Gestion
internationale d'actifs**

DATE DE CRÉATION :
11 avril 2016

CATÉGORIE CIFSC* :
Actions privilégiées à revenu fixe

Le marché des actions privilégiées a continué sa poussée pour un sixième trimestre consécutif. L'indice de référence affiche un rendement de +5,02 % au cours du deuxième trimestre. Encore une fois, tous les types de structure terminent le trimestre avec un rendement positif, mais les actions à taux variable ont eu un rendement supérieur aux autres types de structure, suivies des actions à taux révisable.

La bonne tenue du marché s'explique essentiellement par les mêmes éléments que ceux des derniers trimestres, soit la substitution des actions privilégiées par des billets ARL (LRCN) par les institutions financières et par des titres de dettes hybrides par les sociétés du secteur de l'énergie. La société Sun Life a joint les autres institutions financières en procédant à l'émission d'un premier billet ARL. La dynamique entre l'offre et la demande est maintenue en déséquilibre.

Même si le taux d'intérêt des obligations du Canada à 5 ans est relativement inchangé, la hausse du taux d'intérêt des obligations du Canada à 2 ans de 17 points de base et les anticipations d'une recrudescence de l'inflation et d'une politique monétaire plus agressive de la Banque du Canada ont soutenu les actions à taux variable et à taux révisable.

Il y a eu une seule souscription sur le marché primaire. La société Emera a lancé une nouvelle émission, soit une action à taux révisable. En dépit du faible niveau d'activité sur le marché primaire, l'intérêt pour ce nouveau titre s'est avéré modéré.

Le niveau d'activité a diminué au cours du trimestre. Une certaine fatigue est perceptible, après plusieurs trimestres de hausses. L'indice termine même le mois de juin en légère baisse. Certains acteurs semblent penser que les valorisations commencent à être élevées. Toutefois, les facteurs qui ont soutenu les actions privilégiées depuis quelques trimestres demeurent. Mais comme mentionné au trimestre dernier, l'appréciation en capital est plus limitée qu'au cours des trimestres passés. La composante rendement courant sera possiblement plus importante que la composante gain en capital pour les trimestres à venir.

Fonds Desjardins

Actions privilégiées canadiennes



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 30 JUIN 2021

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :
Desjardins Gestion internationale d'actifs

DATE DE CRÉATION :
11 avril 2016

CATÉGORIE CIFSC* :
Actions privilégiées à revenu fixe

La performance du portefeuille s'est avérée supérieure à l'indice de 85 points de base. La sélection de titres au sein des actions à taux révisable explique essentiellement cette surperformance.

* CIFSC réfère à Canadian Investment Funds Standards Committee. Le CIFSC a pour mandat de normaliser la classification des fonds d'investissement au Canada. <http://www.cifsc.org/>.

Les informations incluses dans ce document sont présentées à des fins d'illustration et de discussion seulement. Elles ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achat ou de vente de titres, ou des recommandations de stratégies de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. L'information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion du gestionnaire de portefeuille cité dans ce document. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis. Les informations présentées sur le contexte de marché et la stratégie représentent un sommaire des observations du gestionnaire de portefeuille cité à l'égard des marchés dans leur ensemble et de sa stratégie à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différents. En aucun cas ce document ne peut être reproduit, en tout ou en partie, sans avoir obtenu la permission écrite du gestionnaire de portefeuille cité.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

La marque Desjardins est une marque de commerce de la Fédération des caisses Desjardins utilisée sous licence.